

Image not found or type unknown



Reprise de trop perçue sur avance 13ème mois

Par **dookie**, le **19/01/2009** à **19:55**

Bonjour,

Tout les mois, mon employeur me versait une avance sur 13ème mois de 219 €. Cette somme été une erreur, le maximum quej'aurai dû percevoir était de 119 €. Cela pendant 10 mois. En décembre, mon employeur m'a retiré d'office 1000 € en tant que "Trop perçue sur avance 13ème mois". Avait-il le droit de faire cela? Ou une somme versée est acquise et tan pis pour lui? Merci d'avance à tous.